



La prévention des mauvais traitements et de la négligence durant la vieillesse

Preventing Abuse and Neglect in Later Life

Les mauvais traitements et la négligence durant la vieillesse peuvent avoir des répercussions sur la santé, le bonheur et la sécurité d'une personne adulte. Les personnes âgées peuvent être maltraitées de diverses manières par les personnes dont elles dépendent ou à qui elles font confiance. Ces mauvais traitements peuvent se produire à domicile, dans la communauté ou dans un établissement. Les agresseurs sont, le plus souvent, des membres de la famille comme le conjoint ou les enfants, mais peuvent être aussi des amis ou des personnes soignantes.

Quels types de mauvais traitements ou de négligences les personnes âgées peuvent-elles subir?

Les mauvais traitements et la négligence peuvent prendre plusieurs formes, notamment d'ordre physique, psychologique, sexuel, social, spirituel ou, encore, être le refus de répondre aux besoins essentiels. Certains types de mauvais traitements et de négligence violent les droits fondamentaux des personnes âgées et plusieurs sont des crimes.

- Les **mauvais traitements physiques** comprennent la violence ou un comportement brutal, même s'ils n'entraînent pas de blessures.
- Les **mauvais traitements psychologiques** comprennent les injures, l'intimidation, les menaces ou tout autre comportement qui blesse la dignité et l'estime de soi d'une personne âgée. Il s'agit souvent du moyen utilisé pour contrôler une personne âgée.
- L'**exploitation financière** est la forme de mauvais traitements la plus fréquemment signalée par les personnes âgées. Voici des exemples d'exploitation financière : demander de l'argent à une personne âgée en utilisant la contrainte, utiliser ses biens ou son argent à son insu et sans son consentement ou employer une procuration à mauvais escient.
- L'**abus sexuel** se produit lorsqu'une personne contraint une personne âgée à avoir des relations sexuelles, la harcèle ou l'agresse sexuellement. Cela peut aussi comprendre les commentaires ou les blagues à caractère sexuel, ainsi que les attouchements non désirés ou les regards concupiscent.
- La **violation des droits** veut dire qu'on ignore les droits à la vie privée, à l'information ou au soutien communautaire d'une personne âgée.
- La **négligence** désigne les situations où une personne a l'obligation de prendre soin ou d'aider une personne âgée et qu'elle ne le fait pas. Par exemple, une personne soignante peut cesser de payer des factures ou de fournir de la nourriture, des médicaments ou d'autres formes d'aide à la personne âgée.

Pourquoi les mauvais traitements ou la négligence se produisent-ils?

Certaines personnes apprennent à utiliser les mauvais traitements ou, encore, la violence et le contrôle dans leurs relations. D'autres ne traitent pas les personnes âgées avec respect. Enfin, certaines personnes éprouvent des problèmes personnels ou du stress, ce qui augmente le risque qu'elles blessent ou négligent d'autres personnes. Ces facteurs peuvent contribuer à augmenter le risque de mauvais traitements.

Vivre avec des personnes âgées peut créer des tensions familiales. Dans certains cas, la fierté familiale peut dissimuler les mauvais traitements. Toutefois, les communautés bienveillantes peuvent aider à protéger les gens des mauvais traitements et de la négligence.

Effets des mauvais traitements et de la négligence sur la santé

Les mauvais traitements et la négligence peuvent avoir des effets nuisibles à long terme sur la santé et le bien-être des personnes âgées. Ces effets peuvent être atténués grâce au soutien affectif de la famille et des amis, ainsi que par la perception, de la part d'une personne âgée, d'exercer un certain contrôle sur la situation. Les effets sur la santé ne sont pas les mêmes pour chacun.

En général, les personnes âgées ont moins de force physique et sont moins capables de se protéger contre les mauvais traitements physiques. Les signes les plus évidents de mauvais traitements physiques sont les chutes, les bleus, les os cassés, les brûlures, ainsi que les blessures à la tête ou à la bouche.

Certains autres effets des mauvais traitements ou de la négligence sur la santé sont moins évidents. Ils peuvent comprendre des difficultés à dormir, ainsi que des problèmes d'estomac ou de respiration. Une personne âgée maltraitée ou négligée peut souffrir d'une grave déshydratation ou de malnutrition. Certains signes de mauvais traitements, comme les chutes fréquentes ou la confusion, peuvent être confondus avec le processus du vieillissement. D'autres signes peuvent ressembler à des problèmes de santé courants chez les personnes âgées. Les personnes âgées qui subissent des mauvais traitements ou de la négligence peuvent aussi perdre intérêt à la vie, changer leurs habitudes d'alimentation, de consommation d'alcool ou de prise de médicaments ou, encore, avoir des pensées suicidaires. Il est possible de ne pas reconnaître ces signes comme étant associés à des mauvais traitements.

Le fait de subir des mauvais traitements et de la négligence peut augmenter de façon significative les risques de maladies ou de mort prématurée. Le stress causé par les mauvais traitements ou la négligence peut aussi aggraver d'autres problèmes de santé.

Effets psychologiques des mauvais traitements et de la négligence

Les individus qui maltraitent ou négligent les personnes âgées utilisent souvent la menace, le harcèlement ou l'intimidation. Ils peuvent effrayer une personne âgée en la menaçant de ne plus lui laisser voir ses petits-enfants, de la laisser seule ou de la placer dans un établissement.

À cause des mauvais traitements ou de la négligence, les personnes âgées vivent souvent du stress, des inquiétudes, de la dépression ou de l'anxiété dans le cas de mauvais traitements et de négligence. Elles peuvent avoir honte, se sentir coupables ou être gênées qu'un membre de la famille ou une autre personne proche leur ait fait du mal. Une personne âgée qui estime être victime de mauvais traitements ou de négligence ne fait généralement plus confiance à la personne responsable.

Certaines personnes âgées victimes de mauvais traitements dans le passé ou tout au long de leur vie peuvent consommer de l'alcool ou des médicaments sur ordonnance pour les aider à dormir ou à lutter contre l'anxiété.

À l'heure actuelle, les personnes âgées sont plus enclines à demander conseil ou à se joindre à un groupe d'entraide.

On peut prévenir les mauvais traitements et la négligence

En Colombie-Britannique, aucune loi n'exige de signaler des cas de mauvais traitements et de négligence des personnes âgées. Si vous êtes maltraité ou négligé, vous pouvez obtenir de l'aide et prévenir l'aggravation de la situation. Vous pouvez aider une personne âgée qui peut être ou se sentir maltraitée ou négligée de bien des façons :

- Si elle se confie à vous pour parler d'une situation difficile, croyez-la.
- Écoutez-la sans faire de jugement.
- Reconnaissez les signes de mauvais traitements et de négligence et dénoncez-les.
- Encouragez-la à demander de l'aide confidentielle à un professionnel.
- Sachez où appeler pour obtenir de l'aide ou de l'information.
- Respectez ses choix.

Si vous êtes fournisseur de services auprès de personnes âgées, vous pouvez :

- aider les personnes âgées et les familles à mieux connaître leurs droits et responsabilités;
- aider les personnes âgées à faire confiance et à acquérir des compétences, ou à les réapprendre;
- aider à réduire l'isolation sociale;
- avoir les ressources appropriées pour aider les personnes âgées et les familles.

Les professionnels de la santé et les autres fournisseurs de services sont formés pour reconnaître et dépister les signes courants des mauvais traitements et de la négligence et ils savent quoi faire. Ils peuvent aider une personne âgée à évaluer sa propre sécurité personnelle,

ainsi qu'à élaborer un plan de sécurité.

Pour plus de renseignements

Si vous êtes témoin d'un crime ou d'une situation dangereuse impliquant une personne âgée, appelez immédiatement la police ou le 9-1-1. Vous pouvez aussi composer le 8-1-1 pour avoir des conseils et des renseignements et parler à une infirmière autorisée 24 heures sur 24, pour des questions ou des problèmes de santé non urgents. Des services de traduction dans plus de 130 langues sont disponibles sur demande.

Pour des services ou des renseignements, vous pouvez contacter :

- le Home and Community Care Office (bureau des soins à domicile et en milieu communautaire) de votre région de santé locale, dont le personnel a la responsabilité d'enquêter sur les rapports de situations graves ou les soupçons de mauvais traitements ou de négligence;
- le B.C. Centre for Elder Advocacy and Support (centre d'aide aux personnes âgées en C.-B.) au www.bceas.ca ou la ligne téléphonique Seniors Advocacy and Information Line (SAIL), au 1-866-437-1940;
- l'Office of the Public Guardian and Trustee (bureau du tuteur et curateur public), au 604-660-4444 ou au www.trustee.bc.ca,
- la Legal Services Society (société d'aide juridique), au 604-408-2172, sans frais au 1-866-577-2525, ou au www.lss.bc.ca;
- la ligne d'aide téléphonique Victim Link, sans frais en C.-B. au 1-800-563-0808, pour des renseignements à l'intention des victimes de violence familiale ou sexuelle, ou de crimes.

Pour plus de renseignements, consultez les autres sujets de la série des HealthLink BC Files (fiches santé de la C.-B.) sur la prévention des mauvais traitements à l'égard des personnes âgées.

[93b Les mauvais traitements et la négligence à l'égard des personnes âgées : renseignements destinés aux aidants familiaux](#)

[93c Les mauvais traitements et la négligence à l'égard des personnes âgées : comprendre la différence entre les sexes](#)

[93d L'exploitation financière des adultes âgés](#)



Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLink BC File, visitez www.HealthLinkBC.ca/healthfiles/index.stm ou votre unité de santé publique locale.

Pour obtenir des renseignements sur la santé et des services de santé non urgents, cliquez sur www.HealthLinkBC.ca ou composez le **8-1-1** en C.-B.

Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le **7-1-1** en C.-B.

Des services de traduction dans plus de 130 langues sont disponibles sur demande.